



Agence Française
de Développement



Agence Française
de la Francophonie



Service de Coopération et d'Action Culturelle
Ambassade de France au Maroc

COLLOQUE INTERNATIONAL

Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation commerciale
des pays du Maghreb et du Proche-Orient

19-20 octobre 2007
Rabat - Maroc

Colloque organisé par :

- la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA)
- le GATE UMR 5824 du CNRS, Université Lyon 2
- L'Ecole Normale Supérieure -LSH

Avec le soutien :

- de l'Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF)
- du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) - Ambassade de France au Maroc
- de l'Agence Française de Développement
- du service de la Recherche de l'Université Lumière Lyon 2

Lieu :

Commission Economique pour l'Afrique
Bureau pour l'Afrique du Nord
22, rue Jabal Al Ayachi - Agdal
BP 827 Rabat Mechouar
Rabat - Maroc

I. PRESENTATION

Depuis le début des années 1980, un tournant a résolument été pris par les PVD en faveur de politiques de libéralisation commerciale. Ce retournement fait suite à plusieurs décennies de développement centré sur le marché intérieur et un fort interventionnisme étatique. Le caractère quasi-général de cette évolution exprime concrètement le nouveau consensus selon lequel la libéralisation induit la croissance et le développement. Toutefois, depuis le début des années 2000, ce consensus semble s’effriter. On doit à Dani Rodrik et Francisco Rodriguez d’avoir renouvelé le débat sur cette question. Au terme d’une analyse critique des choix méthodologiques de quelques unes des contributions théoriques les plus importantes dans ce débat (étude de D. Dollar, de J. Sachs et A. Warner, de S. Edwards, de D. Ben David), les auteurs concluent que :

« Le résultat auquel nous parvenons, écrivent-ils, est que la nature du rapport entre la politique commerciale et la croissance économique demeure essentiellement une question en suspens. Le résultat est loin de ce que suggère l’évidence empirique. En fait, nous sommes sceptiques qu’il y ait un rapport général et non ambiguë entre ouverture commerciale et croissance. Il y a des raisons de penser que ce rapport est contingent et qu’il dépend à la fois de caractéristiques internes à de nombreux pays, mais aussi de caractéristiques externes à ces derniers (...) Les politiques commerciales peuvent avoir des effets positifs sur le bien-être sans affecter le taux de croissance économique. Réciproquement, même si les politiques qui entravent le commerce international ont pour effet de réduire la croissance économique, il ne s’ensuit pas qu’elles réduisent nécessairement le niveau du bien-être »¹.

Cette contribution majeure a suscité des débats et controverses sur l’une des questions les plus fondamentales de l’histoire de la pensée économique et dont on considérait qu’elle était définitivement close². En réalité, le bilan qu’il est possible de dresser aujourd’hui montre que la libéralisation produit des effets beaucoup plus nuancés que ceux énoncés par le « consensus de Washington »³ et ce, non seulement quant à la capacité de la libéralisation à impulser la croissance et le développement mais également quant à son aptitude à promouvoir un développement durable, c’est-à-dire socialement acceptable, économiquement réalisable et écologiquement respectueux de l’environnement.

¹ Dani Rodrik et Francisco Rodriguez (1999), Trade policy and economic growth: A sceptic’s guide to the cross national evidence, *Working paper 7081*, National Bureau of Economic Research, April, p. 4.

² Srinivasan T. N. et Bhagwati J., Outward-orientation and development: Are revisionist right, Economic growth Centre Discussion Paper, n°806, New Haven, CT, Yale University, September 1999

³ Hakim Ben Hammouda, Mustapha Sadni Jallab, ‘Trade Liberalisation and Development, Lessons for Africa’, *Journal of World Investment and Trade*, forthcoming;

L. Abdelmalki et R. Sandretto: Les effets contrastés des mesures de libéralisation. *Les Cahiers français*. La Documentation française, n° 325, mars-avril 2005.

II. LES OBJECTIFS DU COLLOQUE

Depuis quelques années, les pays du Maghreb et du Proche Orient ont opté en faveur d'une stratégie de libéralisation commerciale. La plupart des pays de la région ont accédé au GATT puis à l'OMC (1970 pour l'Egypte, 1987 pour le Maroc, 1990 pour la Tunisie...). Simultanément, ces pays ont développé un réseau de relations de partenariat et d'accords de libre-échange aussi bien dans un cadre multilatéral, régional et bilatéral, tant avec les pays développés qu'avec d'autres pays en développement de la région. Cette réorientation politique a été concrétisée par quelques accords phares : signature de l'accord Euromed qui libéralise graduellement les échanges des pays concernés avec l'UE, lancement en 1996 du « Greater Arab Free Trade Area » (GAFTA) dont le but est de créer une zone de libre-échange avec 14 pays membres de la ligue arabe, etc. En outre, chacun des pays de la région a conclu des accords bilatéraux. Ainsi, l'Egypte a-t-elle signé des accords de libéralisation commerciale avec la Libye (1990), la Syrie (1990), la Tunisie (1998), le Liban (1998), la Jordanie (1998), l'Irak (2001). De même le Maroc a conclu entre autres, plusieurs accords dont un accord avec la Turquie (2005), les Etats-Unis (2006). Il en résulte un véritable enchevêtrement d'accords commerciaux qui se combinent et se superposent (régionalisme spaghetti), rendant l'impact de ces accords plus difficile à évaluer.

L'objectif du colloque est de tenter d'évaluer les effets de ces politiques d'ouverture et de libéralisation. Il est également de révéler les logiques sous-jacentes aux accords réalisés à différents niveaux : économique, social, environnemental, géostratégique, etc. La comparaison, pour chaque pays, des différents accords devrait permettre de progresser dans cette direction. La problématique peut être ainsi formulée : l'ouverture économique est-elle de nature à résorber les déficits accumulés par les pays de la zone en matière économique (leur incapacité à créer de la richesse à hauteur des besoins de la population), en matière sociale (carences en matière de développement humain comme héritage de l'ère du dirigisme économique), en matière environnementale (la dégradation de la nature et la dilapidation des ressources par une industrialisation non maîtrisée) ?

Les contributions pourront notamment concerner les domaines suivants :

Intégration régionale, bilatéralisme, multilatéralisme

- Ouverture commerciale et évolution des spécialisations des économies régionales
- Les accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux : fondements et implications
- Impact des négociations au sein de l'OMC sur les économies de la Méditerranée
- Evaluation des effets sectoriels des politiques d'ouverture commerciale
- Libéralisation et évolution de la géographie des échanges
- Les accords de libéralisation des échanges : logiques sous-jacentes, cohérence et implications

La dimension environnementale des stratégies de libéralisation

- Les enjeux environnementaux dans les politiques commerciales en Méditerranée
- Impacts environnementaux de la libéralisation des échanges
- Les nouveaux instruments de politique publique dédiés à la protection de l'environnement
- Protectionnisme et environnement
- Les « dossiers sensibles » de la région (eau, énergie ...)
- Les contentieux environnementaux régionaux

Libéralisation et développement

- Les politiques commerciales dans les stratégies nationales de développement
- Libéralisation commerciale, croissance économique et bien-être
- IDE et croissance économique
- Libéralisation et pauvreté
- La soutenabilité sociale de l'ouverture
- Libéralisation commerciale : quels enjeux pour les firmes ?

III. ORGANISATION DU COLLOQUE

COMITE SCIENTIFIQUE

ABDELMALKI L. (Université Lumière Lyon 2, GATE)

BENABDALLAH Y. (CREAD, Alger)

BEN HAMMOUDA H. (Directeur de la division du Commerce de la Finance et du Développement Economique - Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique UNECA)

BERTHAUD P. (Université Pierre Mendès France et LEPII-CNRS)

BEN RHOMDANE M. (Université de Tunis)

Mme BOUNEMRA Karima (Directrice du Bureau de la CEA en Afrique du Nord)

DKHISSI D. (Université Mohamed V)

FUGAZZA M. (CNUCED, Genève)

JACQUET P. Directeur exécutif de l'Agence Française de Développement (AFD)

OULMANE N. (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique UNECA)

PERIDY N. (Université de Nantes et LEN)

REGNAUD H. (IAE Université de Pau)

SADNI-JALLAB M. (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique UNECA)

SANDRETTO R. (Université Lumière Lyon 2 et GATE)

SIROEN J.M. Université Paris Dauphine, CERI et EURISCO)

TICHIT Ariane (ENS LSH et GATE)

Comité d'organisation :

BEN HAMMOUDA Hakim

ABDELMALKI Lahsen,

Mme BOUNEMRA Karima

OULMANE, Nassim

SADNI-JALLAB Mustapha

SANDRETTO René

TICHIT Ariane

Calendrier :

Les résumés des projets de communications doivent être adressés **par email**, en anglais ou français, au plus tard le **20 avril 2007**, aux deux adresses suivantes :

Lahsen Abdelmalki
GATE CNRS
93, Chemin des Mouilles
69133, Ecully, France
Lahsen.Abdelmalki@univ-lyon2.fr

et

Mustapha Sadni-Jallab
Commission Economique pour l'Afrique/Economic Commission for Africa
PO Box 3001
Addis Ababa
Ethiopia
Msadni-jallab@uneca.org

La liste des conférences invitées et des communications retenues sera arrêtée par le Comité scientifique le **16 mai 2007**.

La version définitive de la communication, rédigée de préférence en français ou à défaut en anglais, devra être envoyée **par email au format Word ou RTF** à Lahsen Abdelmalki au plus tard le **3 septembre 2007**.

Le colloque se tiendra à Rabat les **19 et 20 octobre 2007** dans les locaux de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies. Bureau pour l'Afrique du Nord.

Après sélection et procédure de *referee*, le colloque donnera lieu à la publication soit sous la forme d'un ouvrage, soit sous forme d'un numéro spécial d'une revue à comité de lecture.